

## Honoraires maximum Transaction à la charge Acquéreur

pour tous les mandats signés à partir du 15 Mars 2025

La même rémunération s'appliquera en cas de mandat de recherche d'un bien

Montant de la transaction net vendeur	Montant des honoraires H.T	Montant des honoraires T.T.C *
1 à 50 000 €	2083.33 €	2500 €
50 001 à 500 000 €	5 % du prix net vendeur	6 % du prix net vendeur
500 001 € à 999 999 €	4.16 % du prix net vendeur	5 % du prix net vendeur
Au-dessus de 1 000 000 €	3% du prix net vendeur	3.6 % du prix net vendeur

\* Tva 20 % en vigueur au 01 Mars 2025

Frais de divers :

**Rédaction d'un compromis de vente / d'une promesse de vente :**

175 € T.T.C\* à la charge de l'acquéreur à régler par chèque au nom de :  
MONTERRAIN

Au plus tard le jour de la signature du document.

**Enregistrement d'une promesse de vente :**

125 € T.T.C\* à la charge de l'acquéreur à régler par chèque au nom de :  
TRESOR PUBLIC

**Evaluation d'un bien à la charge du propriétaire :**

150 € T.T.C\* par chèque à établir au nom de : MONTERRAIN à la signature du document « Demande d'évaluation ».

**Recherche de dossiers, documents perdus, consultations d'archives à la charge du demandeur :**

100 € T.T.C\* par chèque à établir au nom de : MONTERRAIN à la signature du document « Demande de documents ».

**Conditions particulières :**

Le minimum de 2500 euros T.T.C ne s'applique pas en cas de mise en vente d'un lotissement complet. Le taux de 5% H.T s'appliquera dans ce cas, à l'ensemble des lots à vendre.

**L'agence n'a pas de compte séquestre et ne détient pas de fonds.**